



Télégrammes : Courrier-Moulines Téléphone : Moulines, 17

COURRIER DE L'ALLIER

Chèques postaux : Clermont-Ferrand N° 114-63 B. C. n° 963

Pour la publicité régionale, s'adresser exclusivement à l'AGENCE HAVAS, 87, place d'Allier, MOULINS - Palais du Commerce, VIOEY

BUREAUX : 18, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, MOULINS

Pour la publicité extra-régionale, s'adresser à l'AGENCE HAVAS, 63, rue de Richelieu, PARIS, et dans toutes ses succursales

« Le Front populaire, c'est la Commune ! »

Ça commence bien... Le futur chef du gouvernement, M. Léon Blum, debout sur un tertre, au Père Lachaise, a inauguré son règne en passant en revue les troupes de l'Armée rouge qui défilent devant lui, drapeaux rouges déployés, le poling levé, et au chant de l'Internationale et de la Jeune Garde, pour célébrer l'anniversaire de la Commune, au Mur des Fédérés.

La veille, dans le Populaire, le leader socialiste qui tiendra en mains les rênes du gouvernement de la France, avait souligné la portée de la manifestation en préparation, par ce commentaire significatif :

« Nous avons le droit d'invoquer aujourd'hui les morts glorieux (!) en leur disant : « Notre victoire est la vôtre... Vive la Commune ! Vive le Front populaire ! »

On aura tout vu ! L'apothéose des émeutiers, des assassins et des pétroleurs, qui, sous les yeux des Prussiens narquois, égayés, flambèrent les monuments de Paris et massacrèrent les otages. Le futur président du conseil magnifie la victoire du Front populaire comme une revanche des communistes. Il appelle de tous ses vœux le retour des « glorieuses journées » où des bandes révolutionnaires qui se sont entraînées d'un manche devant le Mur des Fédérés et qui, au défilé du 7 juin, renouvelleront leurs exercices de mobilisation.

Le désarmement et la dissolution des Ligues « factieuses » les rendront maîtresses de la rue.

Devant leur chef, encadré de son état-major « rouge » et des drapeaux non moins rouges, librement déployés et promenés dans toutes les rues aboutissant au cimetièrre, les jeunes Faucons reprennent en cœur le refrain de la « Jeune garde » :

Prenez garde, prenez garde ! C'est la Révolution qui s'avance...

Oui, elle est en marche, sous l'égide du Front populaire, elle va se développer à une allure vertigineuse par la poussée des comités et d'après un plan arrêté d'avance dans les conseils de Moscou.

Il est remarquable que le « gouvernement des affaires courantes » s'est volontairement effacé devant les hommes de demain, qu'il leur a permis l'exhibition de tous leurs emblèmes, parmi lesquels une gentille guillemotte en carton, que la police n'a pas surveillé à l'audition de la Carmagnole, du Ça Ira et autres hymnes des grandes journées. Tolérance, ça ? Millie fois non. Désertion, abandon de poste devant l'ennemi ; ce sont les seuls mots qui conviennent dans de pareilles conjonctures. Tant que les ministres sont en place et sont responsables devant la Chambre dont les pouvoirs ne cessent que dimanche prochain à minuit, ils ont le devoir de veiller au maintien de l'ordre. Quelle n'est pas leur culpabilité si les provocations sanglantes bagarres ?

Le calme et, disons-le, la passivité de l'opinion, devant l'effervescence révolutionnaire qui grandit de jour en jour, ne doit pas faire illusion.

Même parmi les radicaux qui ont au Comité exécutif du parti accepté en faisant la grimace l'unité de vote, nombreux sont ceux qui repoussent la glorification des assassins de la Commune. Entre eux et les valets des daladieristes solidarisés avec les extrémistes, un jour ou l'autre le divorce éclatera. Alors s'imposera le regroupement de toutes les forces d'opposition dont le groupe de la Fédération républicaine vient de prendre l'initiative.

Le temps presse : il faut barrer la route à la Révolution qui s'avance.

Celle-ci garde, pour combien de temps encore ? son masque parlementaire et constitutionnel. Demain, le masque tombe et découvrira aux yeux épouvantés l'horrible facies de la Commune.

P. VIGNAULT

Avant l'ouverture de la législature

Le nouveau gouvernement serait constitué dès le 4 juin

SA PRÉSENTATION DEVANT LA CHAMBRE AURAIT LIEU LE 9

Paris, 25 mai. — La semaine qui commence prélude à l'ouverture de la nouvelle législature fixée au 1^{er} juin. Aussi l'activité parlementaire va-t-elle se développer dans les couloirs de la Chambre demeurés jusqu'à présent et aujourd'hui encore plutôt calmes.

Des réunions de groupes sont prévues dès demain, notamment celles des communistes et de l'Union socialiste et républicaine, tandis qu'au dehors du Palais-Bourbon se poursuivront les négociations en vue de la formation du cabinet.

La première séance de la Chambre sera consacrée, rappelons-le, à la nomination des bureaux qui seront chargés d'opérer la vérification des opérations électorales. On ne sait encore combien d'élections seront contestées, peut-être y en aura-t-il une douzaine, parmi lesquelles celles de MM. Jean Châpelle (Corse), Philippe Henriot (Gironde), Jean Hennessy (Alpes-Maritimes), ont, dit-on, quelque chance de retentir l'attention toute particulière des bureaux.

Ceux-ci examineront les dossiers dès mardi matin, en sorte que l'après-midi même les validations pourront avoir lieu et se poursuivre au besoin mercredi matin. L'élection du bureau de l'Assemblée sera vraisemblablement fixée au 3 juin.

En dépit de tous les bruits qui ont couru, il n'est pas certain qu'il y ait compétition pour la présidence. M. Edouard Herriot n'ayant pas encore fait connaître personnellement s'il accepterait de laisser poser sa candidature au fauteuil, et M. Fernand Bouisson demeurant de son côté à la disposition de la Chambre.

Dès le lendemain de la constitution définitive de la Chambre et de l'élection du bureau, la démission collective du cabinet Sarraut sera acquiescée et M. Léon Blum se trouvera officiellement chargé de constituer le nouveau ministère. Mais la crise sera virtuellement terminée dès ce moment, en sorte qu'elle se trouvera résolue le jour même et que le vendredi 5 juin la liste des membres du gouvernement paraîtra au Journal officiel.

Toutefois le cabinet ne pourra pas se présenter, semble-t-il, immédiatement devant les Chambres et c'est vraisemblablement le mardi 9 que lecture sera donnée de la déclaration ministérielle, immédiatement suivie du débat rituel sur la politique générale. L'issue de ce débat n'aura rien d'imprévu, puisque le gouvernement sera à l'image de la majorité et que la minorité ne paraît pas disposée à s'épuiser en de vaines attaques, au moins pour commencer.

Les projets de loi que l'on prête au gouvernement l'intention de déposer, soit le jour même de sa présentation, soit ultérieurement, ne pourront pas être discutés, quoi qu'il arrive, avant la seconde quinzaine de juin.

LE COMITÉ CENTRAL COMMUNISTE PRÉCISE SON PROGRAMME

Paris, 25 mai. — Dans la salle des fêtes de la mairie d'Ivry, ornée d'un immense portrait de Lénine et décorée de diverses affiches qui ont servi à la propagande électorale du parti communiste, ont eu lieu aujourd'hui les délibérations du comité central des délégués des rayons et des députés de la troisième internationale.

M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine, a présidé la séance de la matinée et prononcé un discours sur le succès des idées et des

Informations

Le général Colson doit remplacer le général Belhague au conseil supérieur de la guerre

Paris, 25 mai. — Né à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), le 6 juillet 1871, le général Belhague, membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur général du génie et des fortifications, grand officier de la Légion d'honneur, dont le rôle a été prépondérant dans l'établissement et la réalisation du système défensif de nos frontières, limite d'âge de 65 ans et placé, à cette date, dans le cadre de réserve.

Pour lui succéder à notre haute assemblée militaire, c'est le général Colson, chef d'état-major de l'armée, qui apparaît comme devant avoir le plus de chances.

Un délégué du Reich visite les sépultures allemandes de la région de Verdun

Verdun, 25 mai. — Freiherr Kschnitz von Weinbourg, délégué du service des sépultures allemandes, vient d'arriver à Verdun, accompagné de Léon Rey, chef du service de l'état civil militaire. Il a visité les nécropoles de plusieurs villages de la région de Verdun.

Le délégué allemand a exprimé son entière satisfaction à M. Rey pour les soins pleins apportés aux tombes des soldats allemands.

M. Herriot reste membre de la Ligue des droits de l'homme

Paris, 25 mai. — Le comité central de la Ligue des droits de l'homme, saisi de l'appel interjeté par M. Edouard Herriot contre la sentence d'exclusion prononcée par la section lyonnaise à : 1^o refusé d'accepter la démission de M. Herriot ; 2^o annulé par 30 voix contre 7 la sentence d'exclusion.

En conséquence, M. Edouard Herriot reste membre de la Ligue des droits de l'homme.

Candidats communistes aux élections législatives

Dans la séance de l'après-midi, présidée par M. Billou, le nouvel élu de Marseille, les délégués du comité central ont commencé leurs discussions. Puis en fin de l'après-midi, M. Thorez, secrétaire général du parti, député et maire d'Ivry, a fait un rapport exprimant notamment la volonté de faire appliquer par le prochain gouvernement le programme du Front populaire.

M. Thorez a annoncé enfin la constitution de comités de front populaire destinés, a-t-il souligné, à aider le gouvernement à appliquer le programme du front populaire et à préparer la nécessité de renforcer le parti communiste, artisan principal de l'unité d'action et du front du pain, de la paix et de la liberté.

Le bureau politique a proposé au comité central l'adoption d'une résolution dont voici les grandes lignes :

L'ouverture de grands travaux destinés à résorber le chômage et à ranimer la vie économique du pays ; l'adoption de mesures réparant les injustices occasionnées par les décrets-lois à l'égard des travailleurs de l'Etat, des services publics, des anciens combattants et des petits rentiers ; l'ouverture d'un fonds national de chômage destiné à assurer à tous les chômeurs les moyens de vivre en attendant que du travail leur soit donné ; l'adoption de mesures assurant la protection de l'enfance et le développement du sport ; la constitution d'une commission de moralité destinée à examiner l'origine des fortunes d'hommes politiques ; la défense de franc-tireurs les traités de France qui s'attaquent à la stabilité de la monnaie nationale pour frapper une fois de plus la population laborieuse ; l'adoption de mesures permettant de soulager la misère des paysans et de revaloriser les produits agricoles ; l'application de la loi aux Ligues factieuses.

DERNIERE HEURE

La situation politique

LES CONSULTATIONS DE M. BLUM

Paris, 26 mai. — Poursuivant ses consultations, M. Blum a conféré dans la matinée avec M. Jouhaux.

L'entretien a porté sur la situation générale, particulièrement sur la collaboration de la C.G.T. avec le prochain gouvernement.

M. Blum a reçu ensuite M. Jean Perrin, du Collège de France, puis M. Monnet, député de l'Aisne et une délégation de la Fédération générale de l'enseignement.

AU GROUPE COMMUNISTE DE LA CHAMBRE

Paris, 26 mai. — Le groupe communiste de la Chambre a tenu ce matin sa première réunion plénière sous la présidence de M. Cachin.

Le groupe a formé comme suit son bureau exécutif : président du groupe de la Chambre et du Sénat, M. Marcel Cachin ; président du groupe de la Chambre, M. Renaudin-Faury ; secrétaire général, M. Jacques Ducloux.

Le groupe a approuvé les dispositions prises concernant le traitement des députés communistes, soit 1.600 francs par mois, plus 400 francs d'indemnité de fonctions et une indemnité de frais de déplacement.

Le reste de l'indemnité parlementaire sera versé à la caisse du parti.

Le groupe s'est élevé contre toute tentative de diminution des prérogatives parlementaires.

Il a décidé de déposer sur le bureau de la Chambre des propositions pour l'ouverture de grands travaux, la réparation des injustices causées par les décrets-lois. Pourverture d'un crédit d'un milliard pour instituer un fonds national de chômage, etc.

M. Charles Maurras en appel

Paris, 26 mai. — La Cour d'appel a réduit à trois mois la peine de quatre mois de prison prononcée le 21 mars dernier contre M. Charles Maurras pour provocation au meurtre et elle a confirmé l'amende de 100 francs en ce qui concerne M. Delest.

Les lois Ribot et Loucheur

Lille, 25 mai. — Le 3^e congrès de la Fédération nationale des associations d'assujettis aux lois Ribot et Loucheur se tiendra à Lille les 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin.

Bourse de commerce

Paris, 26 mai

Blés. — Courant, 89 25, 89 p. ; prochain, 91 50, 91 25, 91 p. ; juillet, 95 50, 95, 95 25 p. ; août, 97 25, 97 50 p. ; 3 d'août, 102 p. ; 3 de septembre, 102 25, 102 p. ; 3 d'octobre, 103 25 p.

Sucres. — Courant 167 50, 168 p. ; prochain, 169 50 p. ; juillet, 171 p. ; août, 172 50 p. ; septembre, 173, 173 50 p. ; 3 d'octobre, 174 50 p. ; 3 de novembre, 175, 175 50 p.

Tendance ferme.

Après les élections belges

LE CABINET DEMISSIONNERA AUJOURD'HUI

Bruxelles, 25 mai. — Demain, à l'issue d'un conseil de cabinet, M. Van Zeeland apportera au roi Léopold III la démission du cabinet ; et des consultations commenceront alors en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement.

Avant les élections, les trois partis associés au pouvoir sous la forme d'un cabinet d'union nationale, catholiques, socialistes et libéraux, étaient unanimement d'accord pour continuer leur collaboration sous la direction de M. Van Zeeland, comme premier ministre. Mais les socialistes ayant sept sièges de plus que les catholiques deviennent le parti le plus nombreux à la Chambre.

Par conséquent, on peut s'attendre à ce que, pour obéir aux règles parlementaires, le roi offre le pouvoir à M. Vandervelde en qualité de chef du parti socialiste. Il paraît certain en tout cas, qu'en face de l'opposition existante, communiste et frontiste, va se constituer un gouvernement tripartite réunissant avec les catholiques, les socialistes et les libéraux un bloc de 150 sur 202.

On éprouve quelques appréhensions sur l'attitude des rexistes, car on craint qu'ils ne se livrent à une forte obstruction à la Chambre et ne cherchent, en outre, à jeter le trouble dans le pays en faisant désigner certains de leurs membres. De cette façon, ils provoqueraient constamment des élections partielles pour se faire plébisciter.

Le programme du parti rexiste

Bruxelles, 25 mai. — Dans une interview donnée à la « Nation Belge », M. Léon Degrelle expose ainsi son programme :

La campagne électorale commence seulement. Les résultats que nous avons obtenus prouvent en effet que partout où nous avons eu le temps d'organiser notre propagande sur des bases sérieuses, nous avons rallié une immense partie du corps électoral. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que la consultation d'aujourd'hui ne reflète pas la vraie

L'annexion de l'Ethiopie

LA QUESTION DES SANCTIONS

L'Italie ne participera à aucune initiative internationale tant que durera le régime des sanctions

Rome, 26 mai. — On a énergiquement démenti dans les milieux officiels italiens que le gouvernement de Rome ait fait une démarche quelconque à l'étranger concernant un éventuel pacte méditerranéen.

Des observateurs généralement bien informés ont fait remarquer que ce pacte n'avait été jusqu'à maintenant mentionné que par la presse internationale et non point dans les relations entre gouvernements.

Ils ont fait remarquer en outre que le problème des sanctions devrait être résolu avant que l'Italie puisse entrer dans un débat international de ce genre.

On a cité en particulier le précédent des délibérations « formalisées » auxquelles l'Italie avait été convoquée de prendre part par le régime sanctionniste.

LE MARECHAL BADOGLIO EST PARTI POUR L'ITALIE

Asmara, 26 mai. — Le maréchal Badoglio, vice-roi d'Ethiopie, s'est embarqué à minuit à bord de l'Arborea pour l'Italie.

Le service téléphonique dans les chefs-lieux de canton

Paris, 26 mai. — Le ministre des P.T.T. a décidé qu'à partir du 31 mai, et pendant tout l'été, le service téléphonique sera assuré le dimanche jusqu'à 21 heures, dans tous les chefs-lieux de canton et dans tous les bureaux desservant au moins cinquante abonnés.

Les événements de Palestine

LES TROUBLES CONTINUENT DANS TOUT LE PAYS

Jérusalem, 26 mai. — Les troubles continuent dans tout le pays. Des bombes ont été lancées et ce matin en différents points, coupant les lignes téléphoniques, notamment avec l'Egypte.

Les manifestations arabes dégénèrent fréquemment en bagarres sanglantes. On signale deux nouveaux morts et plusieurs blessés.

Dans plusieurs localités juives, des arbres furent fâchés, les récoltes détruites, les champs saccagés.

Les troupes ont occupé la gare de Gaza, qui est isolée téléphoniquement mais est reliée avec l'extérieur par T. S. F.

Sir Arthur Wauchope, haut-commissaire britannique en Palestine, dans un discours qu'il a prononcé à Tel-Aviv, a déclaré :

« Ni la grève ni les actes de violence n'intimideront le gouvernement qui est déterminé à remplir fidèlement ses obligations en vertu du mandat qui lui a été confié. »

Les informations parvenues de Gaza annoncent qu'à la suite des graves troubles qui se sont déroulés en cette ville, les résidents britanniques ont été évacués de leurs maisons et hébergés dans les casernes anglaises.

Conseil des ministres

Paris, 26 mai. — Les ministres se réuniront vendredi prochain, à dix heures, en conseil à l'Élysée. MM. Flandin et Paul-Boncour exposeront la situation extérieure.

M. Paul-Boncour a reçu dans la matinée les ambassadeurs de France à Pékin et à Bucarest.

En Autriche

Quatre-vingt-dix nazis autrichiens ont été arrêtés

Vienne, 26 mai. — Quatre-vingt-dix nazis autrichiens ont été arrêtés en Haute-Autriche, à la suite de l'attaque du château du prince Stahrenberg.

D'après leurs aveux, ils avaient pour dessein de faire croire à un coup de main organisé par les Heimwehren dans le but de s'approprier des armes avant que le gouvernement puisse intervenir.

Les quatre-vingt-dix nazis appartenant à la prétendue brigade de pompiers d'Obernenkirchen.

Un nouveau voyage du dirigeable « Hindenburg »

Francfort-sur-le-Mein, 26 mai. — Le dirigeable Hindenburg, commandé par le capitaine Lehmann, a quitté Francfort pour se rendre en Amérique du Sud.

Le dirigeable transporte quarante passagers et une grande quantité de marchandises, en particulier un avion de tourisme destiné à Rio-de-Janeiro et plus de 200.000 lettres.

Nouvelles diverses

Prague, 26 mai. — Un bac transportant 17 enfants qui se rendaient en excursion dans la Moravie du Sud a chaviré sur une rivière en crue. Tous les enfants ont été noyés.

Amos (province de Québec), 26 mai. — Un avion s'est écrasé sur le sol aux environs d'Amos. Les cinq occupants, dont M. Clark, administrateur délégué général de l'Airway Limited, ont été tués.

Courses hippiques ENGHEN

Prix de Sens (haies, 6.000 francs, 2.800 mètres, 7 partants). — 1^{er} Carpa, à M. Georges Pelat ; 2^e Neptuna, à M. Petit ; 3^e Mitsouko II, à Mme Wallon.

Mutuel : 8,50, 7, 12,50.

Prix du Semarais (haies, 10.000 fr., 3.300 mètres, 6 partants). — 1^{er} Emprise, à Mlle Thomasse ; 2^e Eos II, à M. Cunningham ; 3^e Jean Sans Terre, à M. Lefèvre.

Mutuel : 19,50, 8, 7,50.

COURS DES CHANGES

DEVICES	Cours du 25 (Clôture)	Cours du 26 Mai
Un dollar.....	15 19	15 185
Une livre sterling.....	75 69	75 65
100 francs suisses.....	490 75	490 62
100 pesetas.....	207 25	207 255
100 belgas.....	256 625	256 62
100 lire.....	119 70	119 705

En Ethiopie

LES EXECUTIONS DE PILLARDS A ADDIS-ABEBA

Rome 25 mai. — On mande d'Addis-Abeba que le nombre des Ethiopiens passés par les armes depuis l'arrivée des troupes italiennes s'élève à 53, dont 39 avaient été surpris pendant qu'ils se livraient au pillage, et 14 s'étaient rendus coupables de crimes graves.

L'INSTITUTION DE L'EMPIRE ITALIEN D'ETHIOPIE

Rome 25 mai. — La Gazette officielle de la loi du 18 mai instituant l'empire italien d'Ethiopie et nommant le maréchal Badoglio vice-roi.

physionomie du pays. On s'en apercevra bientôt et les autres partis sont aussi pénétrés de l'idéal démocratique qu'ils le prétendent, ils s'uniront à nous pour demander dans quelques mois une nouvelle élection.

Notre effort se déroulera dans un cadre strictement constitutionnel et la dissolution du Parlement se fera selon le vœu de la Constitution, quand l'impossibilité de poursuivre l'exécution d'un programme gouvernemental, qui est en fait la négation du parlementarisme traditionnel, éclatera à tous les yeux. Ce jour-là, nous polariserons tous les désirs de renouvellement, d'honnêteté, de vérité qui se font jour dans notre peuple. Nous ne ferons d'ailleurs aucune distinction entre ouvriers de la première heure et ceux qui viendront à nous après avoir longtemps hésité.

Rex est un parti de réconciliation de tous les Belges et de collaboration fraternelle. Notre programme, qui comporte la fin des luttes sociales, de la guerre scolaire, de la rivalité linguiste, la responsabilité d'un gouvernement fort, la collaboration au pouvoir des intérêts professionnels s'accomplira dans l'ordre et la tranquillité. Nous n'avons rien de commun avec les oligarchies militaristes qui existent dans certains pays et le groupe rexiste le prouvera au pays tout entier. Il va de soi qu'au Parlement nous défendrons dès maintenant les intérêts vitaux du pays : Défense nationale et liberté de conscience notamment trouveront en nous des partisans résolus.

M. Charles Maurras en appel

Paris, 25 mai. — M. Charles Maurras, condamné à quatre mois de prison, le 21 mars dernier, par la 10^e chambre correctionnelle, pour provocation au meurtre, faisait cette après-midi appel de ce jugement devant la 10^e chambre de la Cour, présidée par M. Warrain.

M. Joseph Delest, gérant de l'« Action Française », condamné pour les mêmes faits à 100 fr. d'amende, faisait également appel. S'adressant à M. Charles Maurras, M. Warrain lui demanda :

« Voulez-vous nous dire dans quel esprit vous avez écrit les articles incriminés ? »

M. Maurras répondit :

« C'était mon devoir de faire appel. J'ai été condamné par erreur, je ne veux pas laisser à la justice française cette erreur unique pour provocation conditionnelle. »

Mes articles tendaient à empêcher la guerre et j'y suis parvenu. J'ai gardé la vie sauve à des milliers de jeunes Français. Je n'ai pas le goût des expiations imméritées. J'ai le souci majeur de la patrie et de la paix, je souhaiterais les servir à moins de frais. J'ai en prison, s'il le faut. »

M. Maurras estime ensuite que les sanctionnistes devaient périr si la paix périssait, et il affirme que les poursuites qui ont été intentées contre lui sont inconcevables.

« Les Français, dit-il, étaient indifférents ils se trouvaient aux eaux, à la montagne ou sur la plage. Je les ai réveillés, j'ai réussi à sauvegarder la paix, j'ai sauvé la patrie. Je tiens une couronne inoubliable. (Sensation.) »

M. Joseph Delest revendique sa part de complicité dans les poursuites intentées contre M. Maurras. Il est convaincu que celui-ci a évité la guerre.

« Ce geste, ajoute-t-il, ne peut être approuvé que par un pays réel et non par ce pays que représente un amoncellement de papiers dans une boîte. »

S'adressant plutôt au public qu'à la Cour, M. Delest conclut ainsi :

« Soldats de la Marine et de Verdun, vous n'abandonnez pas cet homme. Je suis prêt à aller en prison avec Charles Maurras. »

Les interrogatoires sont terminés et le président Warrain suspend l'audience.

A la reprise de l'audience, le défenseur de M. Charles Maurras, M. de Roux développe ses conclusions. Il n'y a pas, dit-il, de provocation au meurtre, car l'intention n'est nullement établie en droit.

La Cour a décidé que l'arrêt serait prononcé demain ; et la sortie a eu lieu ensuite sans incident.

Nouvelles diverses

De Rome : Les obsèques solennelles du cardinal Alexis Lépicier se sont déroulées, en l'église de San-André-de-La-Valle, en présence de dix-neuf cardinaux de curie, du corps diplomatique et notamment de M. de Chambrun, ambassadeur de France près le Quirinal.

— De Paris : M. Paul Portier a été élu membre titulaire de l'Académie des sciences, par 31 voix sur 53, au fauteuil laissé vacant dans la section de médecine et chirurgie par le décès du professeur Charles Richet.

— De Lille : La direction des mines d'Azincourt, arrondissement de Douai, a décidé de cesser son exploitation à la date du 31 août prochain. Cette décision a été prise à la suite de la constatation de l'épuisement de la veine exploitée depuis 1840.

— De Paris : On annonce la mort de M. Louis Deloncle, président honoraire au Conseil d'Etat, ancien secrétaire général au ministère de la guerre, grand officier de la Légion d'honneur.

Nouvelles diverses

Le bilan annuel de l'activité des missions étrangères de Paris.

La Société des missions étrangères de Paris vient de publier le compte rendu des travaux de ses missions pendant l'année écoulée.

On y constate que les trente-huit missions qui leur sont confiées dans l'Inde, l'Indochine, la Chine, la Mandchourie et le Japon groupent une population de près de 205.000.000 d'habitants, parmi lesquels 1.713.679 sont catholiques, ce qui marque une augmentation sur l'année précédente de 35.391 catholiques.

Dans toutes ces missions également, les missions étrangères de Paris ont 1.479 prêtres indigènes (35 de plus que l'année précédente) ; 728 religieux (48 de plus que l'année précédente) ; 7.711 religieuses (91 de plus que l'année précédente).

Pendant l'année, 251.608 baptêmes ont été administrés.

3.530 écoles catholiques groupent 208.610 élèves ; 361 crèches ou orphelinats rassemblent 23.312 enfants ; 62 ouvriers, ateliers fermés, en ont 2.366.

11 y a enfin 304 pharmacies ou dispensaires et 157 hospices, hôpitaux ou léproseries.

×

Défense des rats.

La municipalité d'une ville des Indes, Ahmedabad, nous donne un exemple qu'il ne serait peut-être pas très bon de suivre.

Elle vient, en effet, de rejeter le vote d'un crédit de quinze mille roupies pour destruction des rats qui désolent la ville.

La raison ? C'est que le meurtre des animaux est interdit. Les auteurs du projet ayant soutenu qu'on ne devait pas hésiter à sacrifier des animaux pour sauver des vies humaines, la municipalité répondit que « Dieu ayant créé les chats pour manger les rats, l'homme n'avait pas le droit d'intervenir lui-même et de tuer les rats. »

On ne nous dit pas si la municipalité de Ahmedabad a décidé la création d'une « chat terie ».

professionnelles prévues pour la nouvelle organisation du conseil et sur la répartition entre elles des 200 délégués.